

GARANTIE DE COURS

visant les actions de la société



initiée par la société

AMPERE DEVELOPPEMENT

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE VISEE
SAIRP COMPOSITES**

Le présent document relatif aux autres informations de la société SAIRP COMPOSITES a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2008, conformément à l'article 231-28 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et à l'article 6 de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société SAIRP COMPOSITES.

Le présent document complète la note en réponse de la société SAIRP COMPOSITES visée par l'AMF le 15 avril 2008 sous le n° 08-069, après qu'elle ait déclaré conforme la garantie de cours visant les actions de SAIRP COMPOSITES initiée par la société AMPERE DEVELOPPEMENT.

Des exemplaires du présent document relatif aux autres informations de la société SAIRP COMPOSITES ainsi que la note d'information en réponse de SAIRP COMPOSITES sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de SAIRP COMPOSITES (www.sairp-composites.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

SAIRP COMPOSITES
26 rue des Frères Lumières
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE



NOTE

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement Général de l'AMF.

Il est constitué essentiellement par le rapport financier annuel 2007 de SAIRP COMPOSITES , complété par d'autres d'informations réglementées dans le cadre de ses obligations d'information périodique, par une présentation de SAIRP COMPOSITES incluant les événements significatifs récents.



TABLE DES MATIERES	
	Pages
I – Présentation de SAIRP COMPOSITES	
1-1 – Renseignements généraux concernant SAIRP COMPOSITES	5
1-2 – Activité de SAIRP COMPOSITES	6
1-3 – Administration et direction générale de SAIRP COMPOSITES	8
1-4 – Evénements significatifs récents	18
II – Rapport financier annuel 2007 de la société SAIRP COMPOSITES	
2-1 – Comptes annuels exercice clos au 31 décembre 2007	21
2-2 – Rapport de gestion du Conseil d’Administration	49
2-3 – Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2007	62
2-4 – Attestation du responsable du rapport financier annuel	66
2-5 – Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	67
III – Information financière du premier trimestre 2008	69
IV – Rapport du Président sur le gouvernement d’entreprise et sur les procédures de contrôle interne (article L 225-37 du Code de commerce) et rapport des Commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne (article L 225-235 du Code de commerce)	
4-1 – Rapport du Président sur le gouvernement d’entreprise et les procédures de contrôle interne	71
4-2 – Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne	75
V – Communiqué relatif aux honoraires des Commissaires aux comptes	78
VI – Nombre total de droits de vote et nombre total d’actions composant le capital social de la société SAIRP COMPOSITES	79
VII – Descriptif du programme de rachat d’actions	82
VIII – Information privilégiée publiée en application de l’article 223-2 du Règlement Général de l’AMF	85
IX – Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des actionnaires ou de consultation des documents relatifs à l’Assemblée Générale mixte du 29 juin 2007	94
X – Informations publiées en application de l’article 223-21 du Règlement Général de l’AMF	96
XI - Attestation de la personne assumant la responsabilité du présent document	97



I – Présentation de SAIRP COMPOSITES

1-1 – Renseignements généraux concernant SAIRP COMPOSITES	p. 5
1-2 – Activité de SAIRP COMPOSITES	p. 6
1-3 – Administration et direction général de SAIRP COMPOSITES	p. 8
1-3-1 – Composition et direction générale de SAIRP COMPOSITES	p. 8
1-3-2 – Règles de gouvernance et direction générale	p. 15
1-3-3 – Rémunération des anciens et des nouveaux dirigeants	p. 15
1-4 – Événements significatifs récents	p. 18



I – Présentation de SAIRP COMPOSITES

1-1 – Renseignements généraux concernant SAIRP COMPOSITES

- SAIRP COMPOSITES est une Société Anonyme dont le siège social est situé 26 rue des Frères Lumières – 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ORLEANS sous le numéro 087 081 238.
- La société SAIRP COMPOSITES a été immatriculée le 18 décembre 1970 et sa durée est de 50 année à compter de son immatriculation, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
- Chaque exercice social a une durée d'un an qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.
- La société a pour objet, en France et dans les autres pays :
 - la fabrication et la vente de produits en résine plastique travaillée, la fabrication de carrosseries de véhicules utilitaires posées sur le chantier, toutes transactions sur appareils servant au travail des résines plastiques, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social ;
 - plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
 - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location-gérance.
- Le capital de SAIRP COMPOSITES est de 1.600.000 euros, divisé en 1.000.000 actions de 1,60 euro de valeur nominale entièrement libérées.

Hormis les actions ordinaires composant son capital, la société n'a émis aucune autre valeur mobilière ni consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions ni attribué aucune action gratuite dans les conditions prévues à l'article L 225-197-1 du Code de commerce.

- SAIRP COMPOSITES n'a aucune filiale et ne détient aucune participation.
- Les engagements hors bilan au 31 décembre 2007 de SAIRP COMPOSITES figurent dans l'annexe des comptes 2007 en page 46 et il n'existe pas d'autre engagement hors bilan donné ou reçu depuis le 1^{er} janvier 2008 jusqu'au jour du dépôt du présent rapport.



I – Présentation de SAIRP COMPOSITES

1-2 – Activité de SAIRP COMPOSITES

Depuis sa création en 1971, la société SAIRP COMPOSITES est devenue spécialiste des panneaux composites de grandes dimensions, principalement destinés à la construction de carrosseries industrielles.

Aujourd'hui, SAIRP COMPOSITES est la référence européenne pour la fabrication de panneaux en continu et réalise 72 % de son chiffre d'affaires à l'export.

SAIRP COMPOSITES a inventé et mis au point une ligne de production automatique en continu qui produit plus d'un million de m² de panneaux par an. Stockés par tronçons de 100 mètres, ces panneaux sont disponibles en grandes largeurs, en plusieurs références et en plusieurs couleurs.

Le marché global européen des panneaux composites représente un volume d'environ 70 M€ (hors panneaux réalisés en interne par les carrossiers, notamment pour les véhicules frigorifiques).

Il s'agit d'un marché cyclique dépendant des cycles de construction des véhicules industriels et, bien entendu, de la croissance économique générale.

Outre quelques très petits acteurs, les concurrents de SAIRP COMPOSITES sur le marché européen sont deux sociétés françaises : POLYFONT et CARLIER.

PRESENTATION DES ACTIFS DE SAIRP COMPOSITES

SAIRP COMPOSITES a mis au point, à la fin des années 80, une ligne de production automatisée qui permet la fabrication de panneaux composites en continu grâce à un moulage sur deux surfaces inox. La conception de cet équipement lui donne la souplesse nécessaire pour la fabrication de panneaux incorporant les divers matériaux utilisés dans la construction de carrosseries industrielles (bois, mousses, structures alvéolaires, inserts divers etc..).

En aval de ce procédé industriel de production, SAIRP COMPOSITES dispose d'un hall doté de moyens de manutention adaptés permettant de stocker des panneaux de près de 100 mètres de long qui seront découpés à la demande.

CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT

Les panneaux fabriqués par SAIRP COMPOSITES sont majoritairement exportés vers l'Allemagne et la Grande Bretagne, ces pays ayant une forte activité dans le domaine de la carrosserie industrielle. La répartition du C.A. pour les exercices 2006 et 2007 est la suivante :

PAYS	CA 2006	% du CA	PAYS	CA 2007	% du CA	% évolution
Allemagne	5 224 408,63	30,24	Allemagne	7 123 038,81	34,61	36,34
France	4 970 569,48	28,77	France	5 542 561,50	26,93	11,51
Angleterre	4 099 646,31	23,73	Angleterre	4 195 865,93	20,39	2,35
Espagne	1 071 864,62	6,20	Espagne	2 099 008,80	10,20	95,83
Reste du Monde	719 519,74	4,16	Reste du Monde	770 620,18	3,74	7,10
Europe du Nord	601 721,76	3,48	Europe du Nord	490 257,51	2,38	-18,52
Europe du Sud	303 277,07	1,76	Europe du Sud	167 960,65	0,82	-44,62
Europe de l'Est	284 997,67	1,65	Europe de l'Est	189 017,58	0,92	-33,68
TOTAL	17 276 005,28	100,00		20 578 330,96	100,00	

TRESORERIE

L'évolution de la trésorerie, au cours des trois derniers exercices, est la suivante :

	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
TRESORERIE	4 124 K€	5 514 K€	7 347 K€

Au 26 mars 2008, la trésorerie s'élevait à 8.112.679 euros (dont 906.298 en livres sterling et 420.233 en US dollars).

Ce montant de trésorerie a servi de base afin d'établir le prix de cession du bloc et celui de la garantie de cours.



I – Présentation de SAIRP COMPOSITES

1-3 – Administration et direction générale de SAIRP COMPOSITES

1-3-1 – Composition du Conseil d'Administration de SAIRP COMPOSITES

- Composition actuelle du Conseil d'Administration de SAIRP COMPOSITES :

Au jour du dépôt de la présente note, les administrateurs de SAIRP COMPOSITES sont les suivants :

- Monsieur Jean-Louis MARTIN,
- Monsieur Pascal MARTIN,
- Monsieur Olivier MARTIN.

Ces trois administrateurs, qui ont cédé leurs actions lors de la cession de bloc le 26 mars 2008, ont d'ores et déjà donné leurs démissions de leurs fonctions d'administrateur à effet, au plus tard, du 7 mai 2008, date à laquelle l'Assemblée Générale Ordinaire a d'ores et déjà été convoquée afin de les remplacer ainsi qu'il est indiqué ci-après.

- Proposition de nomination de nouveaux administrateurs :

Sur proposition qui a été faite par la société AMPERE DEVELOPPEMENT, le Conseil d'Administration du 26 mars 2008 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 7 mai 2008, de constater la démission de leurs fonctions d'administrateur de Messieurs Jean-Louis MARTIN, Pascal MARTIN et Olivier MARTIN et de nommer en qualité d'administrateurs les personnes ci-après :

- Monsieur Laurent CHEVALIER,
- Monsieur Philippe HERIPRET,
- Monsieur Sanjiv GOMEZ,
- Monsieur Hervé FRACHON.

Les curriculum vitae des quatre personnes mentionnées ci-dessus, sont les suivants :

Laurent CHEVALIER

23 avenue Théophile Gautier
75016 PARIS

FORMATION :

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (81)

Langues : Anglais : bilingue
 Chinois : grand débutant

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Depuis mars 2007 :** **ICEO CAPITAL SAS**
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF
Président
Administrateur de nombreuses sociétés du portefeuille
- 1990 à mars 2007 :** **ACLAND CAPITAL INVESTISSEMENT**
Partner
Administrateur de nombreuses sociétés du portefeuille
Membre de l'équipe de gestion des fonds levés par Acland
Environ 150 M€ levés essentiellement à destination d'opérations
d'acquisitions de sociétés avec un effet de levier (LBO)
- 1989 - 1990 :** **CITICORP VENTURE CAPITAL**
Manager
Filiale Capital Risque du Groupe CITIBANK
Membre de l'équipe française d'investissement
- 1984 - 1989 :** **CABINET BONIFACIO**
Consultant
Conseil opérationnel auprès d'entreprises en difficultés
Pilotage de mission de restructuration et de retournement
- 1982 - 1984 :** **INODEV**
Chargé d'Affaires
Institut pour le développement de l'Innovation
Montage de dossier de financement pour des entreprises innovatrices

Philippe HERIPRET

13 rue Alasseur - 75015 Paris

FORMATION :

1980: MBA INSEAD

1977: Ingénieur Ecole Centrale de Lyon

Langues : Anglais : bilingue
 Allemand : bon niveau
 Italien : débutant

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis mars 2007 : ICEO CAPITAL SAS

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF
Directeur Général
Administrateur de nombreuses sociétés du portefeuille

2005 à ce jour : **PHM Consulting**
Gérant

1998 à 2005 : **FRANCE PORTES (Groupe JELD WEN)**
Fabrication industrielle et vente de portes et blocs portes isoplans
Président Directeur Général
C.A. 76 M€, 650 personnes
Réorganisation complète de la Société,
Mise aux normes américaines du groupe

1994 à 1998 : **FRANCE PORTES (Reprise en LBO)**
Président du Directoire
Création de l'entité France Portes
Vente au groupe américain Jeld Wen en 1998

1991 à 1994 : **FRANCE PORTES (Groupe Pinault)**
Directeur Général
CA 46 M€
4 entités juridiques, 4 usines 425 personnes

1987 – 1991 : **SEIF – BONNET REFRIGERATION**
Fabrication et vente de vitrines réfrigérées
Directeur Industriel
CA 70 M€
Responsable du site industriel (420 personnes) incluant R & D, BE,
Méthodes, Achats, Production, Logistique, Qualité, Personnel Contrôle
de gestion
Modernisation du site industriel Productivité obtenue 24% sur 4 ans

- 1980 – 1987 :** **RENAULT AUTOMOBILES (Usine de Flins 78)**
Diverses Responsabilités
Fabrication (2 ans)
Chef de production au département emboutissage
Logistique (1.5 ans)
Responsable de l’approvisionnement en pièces des chaînes de montages
Technique (2 ans)
Chef du service méthodes
- 1979 – 1980 :** **INSEAD**
- 1977 – 1979 :** **CEGOS TYMSHARE**
Ingénieur Consultant Informatique

S a n j i v GOMEZ

610 chemin du Vallon des Mourgues
13090 Aix-en-Provence

Directeur associé en capital investissement

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis mars 2007 ICEO CAPITAL SAS, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF

Directeur Associé
Administrateur de nombreuses sociétés du portefeuille

1994 à mars 2007

ACLAND CAPITAL INVESTISSEMENT, société de gestion de portefeuilles, spécialisée dans les MBOs et le capital développement

depuis 2000

Contrôleur Interne et Directeur d'Investissements

En charge du Contrôle Interne, de la Déontologie et des relations avec l'AMF des FCPR gérés par Acland

Gestion financière et juridique des FCPR et des sociétés de gestion
Négociation et montage des dossiers d'investissement

Administrateur de sociétés du portefeuille ; suivi des investissements et Cessions

1994 à 1999

Chargé d'Affaires Junior

Gestion du FCPR, mise en place de procédures comptables et juridiques

Participation à 7 acquisitions, d'une valorisation moyenne de 26 m€:

analyse économique et stratégique du projet, évaluation financière de la société, suivi de la négociation

Participation à la Gestion quotidienne du portefeuille (14 sociétés) : reporting financier et économique, suivi juridique

Prospection de cibles potentielles, développement d'outils d'aide à la Gestion

FORMATION

1994 3ème cycle d'Ingénierie Financière à l'ESLSCA (Paris)

1992 Maîtrise de Sciences Économiques, à l'Université Paris II Panthéon-Assas, option économie et gestion d'entreprise

DECF, Diplôme d'Études Comptables et Financières, 11 UV sur 12

Anglais : courant

Espagnol : niveau pratique

Hervé FRACHON

2, Avenue Janvier
35000 RENNES

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- 2006(9mois) **SUBLISTATIC INTERNATIONAL** - Hénin-Beaumont (création et impression de papier transfert pour impression sur tissus synthétiques)
Effectif : 224 salariés
CA : 17 M€
Management de transition :
- Diagnostic de l'entreprise
- Elaboration d'un plan de retournement, recherche d'investisseurs
- Mise de l'entreprise sous la protection de la justice, liquidation
- 1993/2005 **LA CALHENE** -Vendôme (équipements de protection destinés aux industries pharmaceutique, nucléaire et agroalimentaire - leader mondial sur le marché des isolateurs et systèmes de transfert étanches)
Effectif : 275 salariés en France USA et GB
CA consolidé : 39,6 M€
Président Directeur général :
- CA multiplié par 2,7 en 12 ans
- Résultat d'exploitation \geq 10% du CA
- Acquisition de 2 filiales aux USA et réorganisation de la production locale
- Construction en France d'une unité de production neuve et regroupement des effectifs sur un seul site en 1996
- Acquisition d'une filiale en France en 2004
- Organisation de la cession en LBO en 2001
- Sortie réussie du LBO en 2005
- 1989/1992 **TECHNICATOME** – Saclay (ingénierie nucléaire)
Effectif : \approx 1 400 salariés
CA consolidé : \approx 200 M€
Directeur Administratif et Financier :
- Membre du comité de direction
- Mise en place du reporting et consolidation des filiales
- Participation active à la stratégie de développement
- Acquisition de 5 filiales en France
- Création du Service Achats
- 1985/1989 **LA CALHENE**
Effectif : \approx 150 salariés
CA : \approx 14 M€
Directeur Administratif et Financier :
- Membre du Directoire
- Nommé après la reprise par Technicatome suite au dépôt de bilan
- Réorganisation des fonctions comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion, gestion du personnel
- Retour à la maîtrise des coûts et à la rentabilité

- 1978/1985 **TECNICATOME**
Effectif : ≈ 1 000 salariés
CA : ≈ 120 M€
- 1983/1985 : Assistant du Président Directeur Général, suivi des dossiers de croissance externe, participation à l'élaboration de la stratégie
 - 1979/1982 : Gestion de grands projets (réacteurs et ateliers nucléaires)
 - 1978 : Responsable Administratif et Financier du bureau d'ISPAHAN (IRAN)
- 1974/1976 **EUROLANGUAGE ltd** (formation professionnelle)
- Responsable du département Formation Adultes à DUBLIN (IRELANDE)
 - Création du Bureau de TEHERAN (IRAN)
- 1970/1974 **ELF R. E.** (recherche / exploration pétrolière)
- Responsable de la formation langues

FORMATION

1989 Executive Development Program (Université de Cornell – USA)
1977 IAE de Paris (DESS – CAAE – MBA)
1972 Maîtrise d'Anglais
1967 Baccalauréat Philosophie

Langues : bilingue Français / Anglais

1-3-2 – Règles de gouvernance et direction générale

Monsieur Jean-Louis MARTIN cumulait les mandats de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de SAIRP COMPOSITES jusqu'au jour de la cession du bloc, le 26 mars 2008.

Monsieur Jean-Louis MARTIN n'a pas de contrat de travail avec SAIRP COMPOSITES.

Le Conseil d'Administration de SAIRP COMPOSITES, qui s'est réuni le 26 mars 2008, a constaté la démission de Monsieur Jean-Louis MARTIN de ses fonctions de Directeur Général et la démission de Monsieur Pascal MARTIN de ses fonctions de Directeur Général Délégué et a décidé :

- de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général ;
- de nommer Monsieur Hervé FRACHON en qualité de Directeur Général ;
- que la rémunération de Monsieur Hervé FRACHON, Directeur Général, serait fixée par un Conseil ultérieur ;
- que Monsieur Hervé FRACHON assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la société et la représentera dans ses rapports avec les tiers et que, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société ;
- de confirmer Monsieur Jean-Louis MARTIN dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur soit, au plus tard, jusqu'à l'Assemblée Générale convoquée pour le 7 mai 2008 ;
- que Monsieur Jean-Louis MARTIN continuerait à percevoir la même rémunération mensuelle que précédemment et, ce, jusqu'à la fin de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

1-3-3 – Rémunération des anciens et des nouveaux dirigeants

- Indemnités, avantages en nature ou engagements de retraite prévus au bénéfice de l'ancien Directeur Général, Monsieur Jean-Louis MARTIN, et de l'ancien Directeur Général Délégué, Monsieur Pascal MARTIN :
 - Messieurs Jean-Louis MARTIN et Pascal MARTIN n'ont bénéficié d'aucune indemnité ou avantage en nature, de quelque nature que ce soit, au moment de leur démission de leurs fonctions respectives de Directeur Général et de Directeur Général Délégué le 26 mars 2008 et il n'est pas prévu qu'ils en perçoivent lors de la fin de leurs mandats d'administrateur prévue au plus tard le 7 mai 2008.
 - La société POWERTECH, EURL en cours de constitution ayant son siège social 60 rue de Rennes – 75006 PARIS, dont le capital sera intégralement détenu par Monsieur Pascal MARTIN lequel sera également le Gérant, a conclu un contrat de consultant avec SAIRP COMPOSITES en date du 26 mars 2008. Aux termes de ce contrat, la société POWERTECH s'est engagée à apporter à SAIRP COMPOSITES ses conseils et son assistance afin de permettre à la nouvelle équipe de direction de prendre une connaissance technique détaillée des produits, de leur mode de fabrication et de la gestion de production. En

rémunération des services fournis, POWERTECH recevra des honoraires d'un montant forfaitaire journalier de 1.500 euros hors taxes. Ce contrat a une durée de quatre (4) mois à compter du 26 mars 2008. La société SAIRP COMPOSITES s'est engagée à solliciter de POWERTECH, au cours d'une première période de trois mois, la fourniture de services couvrant un nombre minimal de 40 jours. Dans l'hypothèse où SAIRP COMPOSITES, au cours de cette première période, solliciterait des services couvrant un nombre total de jours inférieur à quarante (40) jours, la société s'engage à payer à POWERTECH la somme nécessaire afin que sa rémunération globale, en exécution du contrat, soit égale à la somme de 60.000 euros hors taxes. A l'issue de cette première période de trois mois, SAIRP COMPOSITES aura la possibilité de solliciter de POWERTECH, pendant une durée d'un mois, la fourniture de services couvrant un nombre minimal de 10 jours. Il n'est pas prévu de renouveler ce contrat à l'issue des quatre mois.

- Messieurs Jean-Louis MARTIN et Pascal MARTIN ne bénéficient d'aucun engagement de retraite spécifique.
- Toutefois, il est précisé que l'annexe des comptes 2007, relative aux engagements financiers figurant en page 45 ci-après, mentionne les engagements hors bilan en matière de retraite des salariés à concurrence de 130.134 euros et que, sur cette somme globale, l'engagement figurant en hors bilan, au titre de la retraite de Monsieur Pascal MARTIN, s'élève à environ 52.000 euros. Il s'agit des droits acquis par Monsieur Pascal MARTIN au 31 décembre 2007, en application de la convention collective. Les engagements financiers en matière de retraite seront donc, en 2008, réduits à concurrence d'environ 52.000 euros du fait du départ de Monsieur Pascal MARTIN. Monsieur Pascal MARTIN ne percevra aucune somme à ce titre lors de son départ de la société.

L'engagement hors bilan des indemnités de départ en retraite est calculé pour tous les salariés conformément aux dispositions de la convention collective de la plasturgie. Pour percevoir ces indemnités de départ en retraite, il faut que les salariés soient présents dans l'entreprise à la date de départ en retraite.

▪ Rémunération des nouveaux mandataires sociaux :

- Le Conseil d'Administration du 26 mars 2008, qui a désigné Monsieur Hervé FRACHON en qualité de Directeur Général, n'a pas prévu de rémunération ni d'indemnité d'arrivée ou de départ, ni même encore d'avantage en nature pour ce dernier et a indiqué que sa rémunération serait fixée lors d'une décision ultérieure du Conseil.

La rémunération de Monsieur Hervé FRACHON est prise en charge par la société AMPERE DEVELOPPEMENT pour la période allant du 26 mars 2008 jusqu'au 31 mai 2008. Pour cette période, la rémunération brute de Monsieur Hervé FRACHON s'élève à 37.000 euros, elle sera refacturée ultérieurement par AMPERE DEVELOPPEMENT à SAIRP COMPOSITES.

Il sera proposé au Conseil d'Administration de SAIRP COMPOSITES, qui devrait être convoqué à la fin du mois de mai 2008 :

- de fixer la rémunération de Monsieur Hervé FRACHON, au titre de ses fonctions de Directeur Général de SAIRP COMPOSITES, à la somme de 150.000 euros brute annuelle,
- d'octroyer un véhicule de fonction à Monsieur Hervé FRACHON,
- et de lui rembourser ses frais sur présentation de justificatifs.

Monsieur Hervé FRACHON ne bénéficiera pas d'indemnité d'arrivée ou de départ.

- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 7 mai 2008 ne prévoit pas de résolution relative à la fixation de jetons de présence pour les administrateurs. Aucun jeton de présence ne sera versé aux nouveaux administrateurs au cours de l'exercice 2008.



I – Présentation de SAIRP COMPOSITES

1-4 – Evénements significatifs récents

Les évènements suivants sont intervenus depuis le 1^{er} janvier 2008 :

- Monsieur Jean-Louis MARTIN, Madame Florence MARTIN, Monsieur Pascal MARTIN et Monsieur Olivier MARTIN, ci-après dénommés « les Vendeurs » d'une part, et AMPERE DEVELOPPEMENT, d'autre part, ont conclu, le 26 mars 2008, un contrat de cession d'actions SAIRP COMPOSITES. Aux termes de ce contrat, AMPERE DEVELOPPEMENT a acquis hors marché un total de 874.979 actions représentant 87,50 % du capital et 87,47 % des droits de vote de la société (sur la base de la déclaration du nombre de droits de vote publiée par SAIRP COMPOSITES le 31 mars 2008).

Un prix provisoire avait été fixé à 23,39 euros par action représentant, pour les 874.979 actions cédées, un montant total de 20.462.090,50 euros. Ce prix provisoire a été établi au vu d'une trésorerie prévisionnelle au 26 mars 2008.

Le prix définitif de cession a été fixé, le 31 mars 2008, en fonction de la trésorerie nette au 26 mars 2008 de SAIRP COMPOSITES certifiée par les Commissaires aux comptes, dont l'état figure ci-dessous, à 23,06 euros par action représentant, pour les 874.979 actions cédées, un prix global définitif de 20.174.769,50 euros.

Etat définitif de la trésorerie nette de SAIRP COMPOSITES au 26 mars 2008,
certifiée par les Commissaires aux comptes et ayant servi à l'établissement du prix définitif

TRESORERIE 26 mars 2008							
7.957.593 €							
Comptes bancaires	SICAV €	€	£	€(*)	\$	€(*)	TOTAL €
Crédit du Nord		4.340.418	906.298	1.164.159	420.233	269.432	5.774.008
HSBC		1.830.878					1.830.878
Dresner Bank		189.572					189.572
Caixa 126		163.115					163.115
Caixa 219		20					20

Actions SAIRP bloquées	Total	4.528
Créances FSE		150.558
TOTAL au 26 mars 2008		8.112.679

(*) Il est précisé que les comptes de SAIRP COMPOSITES en livres sterling et en dollars ont été valorisés au cours du jour, le 26 mars 2008.

Le prix ayant donc été revu à la baisse entre la date de son estimation et la date de sa détermination définitive, les Vendeurs sont contractuellement tenus de rembourser à AMPERE DEVELOPPEMENT la somme de 287.321 euros en réduction de prix.

Le prix a été payé comptant à l'exception de 2.000.000 euros qui ont fait l'objet d'un crédit vendeur de la part de Messieurs Jean-Louis MARTIN et Pascal MARTIN à concurrence, respectivement, de 1.500.000 euros et de 500.000 euros.

- Un communiqué de presse relatif au projet d'acquisition du Bloc de Contrôle a été diffusé le 13 mars 2008 par les sociétés AMPERE DEVELOPPEMENT et SAIRP COMPOSITES.
- Le capital social est fixé à 1.600.000 euros. Il est divisé en 1.000.000 actions ordinaires de 1,60 euro de nominal chacune entièrement libérées.

Au jour du dépôt de la Garantie de Cours, le capital et les droits de vote de la Société SAIRP COMPOSITES sont répartis comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
AMPERE DEVELOPPEMENT	874.979	87,50 %	874.979	87,47 %
Jean-Louis MARTIN	11.735	1,17 %	11.735	1,17 %
Pascal MARTIN	967	0,09 %	967	0,10 %
Auto-détention	270	0,03 %	270	0,03 %
Public	112.049	11,20 %	112.366	11,23 %
TOTAL	1.000.000	100%	1.000.317	100%

NB : Le tableau ci-dessus a été établi conformément au calcul préconisé par l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF qui précise que le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

Hormis les actions ordinaires composant son capital, la Société n'a émis aucune autre valeur mobilière ni consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions ni attribué aucune action gratuite dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.



II – Rapport financier annuel 2007 de la société SAIRP COMPOSITES
--

2-1 – Comptes annuels exercice clos au 31 décembre 2007	p. 21
2-2 – Rapport de gestion du Conseil d'Administration	p. 49
2-3 – Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2007	p. 62
2-4 – Attestation du responsable du rapport financier annuel	p. 66
2-5 – Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	p. 67



II – Rapport financier annuel 2007 de la société SAIRP COMPOSITES

2-1 – Comptes annuels exercice clos au 31 décembre 2007

SAIRP COMPOSITES

BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Dépr.	31/12/07	31/12/06
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	4 573	4 287	285	857
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	237 989	198 460	39 529	34 204
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	348 711		348 711	348 711
Constructions	4 487 878	2 443 036	2 044 842	2 153 731
Installations techniques, Mat. Outil.	3 935 772	3 360 852	574 919	707 985
Autres immobilisations corporelles	391 336	278 683	112 653	146 101
Immobilisations en cours	63 734		63 734	78 924
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	363		363	363
TOTAL (I)	9 470 359	6 285 320	3 185 038	3 470 878
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières approvision.	2 124 173		2 124 173	1 392 864
En cours de productions de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 988 830		1 988 830	2 522 242
Marchandises				
Avances & ac. versés/commandes				
Créances				
Clients comptes rattachés	5 038 810	335 927	4 702 882	3 605 935
Autres créances	514 720		514 720	212 124
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	899 182		899 182	1 589 517
Disponibilités	6 447 961		6 447 961	3 924 945
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	46 301		46 301	116 263
TOTAL (II)	17 059 979	335 927	16 724 052	13 363 892
Frais d'émission d'emprunt à étaler(III)				
Primes de rembt obligations (IV)				
Écart de conversion actif (V)	41 232		41 232	224
TOTAL GENERAL (I à V)	26 571 571	6 621 247	19 950 324	16 834 996

BILAN PASSIF

	31/12/07	31/12/06
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 240 492	9 637 968
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 699 821	1 902 523
Subventions d'investissement	81 363	106 786
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	14 781 677	13 407 278
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	377 461	225 660
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	377 461	225 660
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		10 375
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 030 140	2 321 642
Dettes fiscales et sociales	684 630	829 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 618	14 966
Autres dettes	31 923	23 118
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	39 872	
TOTAL (IV)	4 791 185	3 199 165
Ecarts de conversion passif (V)		2 892
TOTAL GENERAL (I à V)	19 950 324	16 834 996

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/07			31/12/06
	France	Exportation	Total	
Ventes marchandises	104		104	3 856
Production vendue de biens	5 513 708	14 955 520	20 469 228	17 243 034
Prod. vend. de services	26 718	47 073	73 791	54 406
Chiffres d'affaires net	5 540 531	15 002 594	20 543 125	17 301 298
Production stockée			- 533 412	144 444
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			42 332	49 705
Reprise /amortis.& Provision transfert de charges			185 005	221 145
Autres produits (1)			6 124	669
Total produits d'exploitation(2)			20 243 175	17 717 262
Achats marchandises			155	2 902
Variation stock marchandises				
Achats matières premières & autres approvisionnements			11 484 251	8 654 928
Variation stock matières premières & approvisionnement			- 731 309	89 122
Autres achats et charges externes (3)			2 684 744	2 607 784
Impôt, taxes et versements assimilés			422 533	454 937
Salaires & traitements			1 974 205	1 804 862
Charges sociales			831 562	787 720
Dotations aux amortissements sur Immobilisations			334 571	368 816
Dotations aux dépréciations sur Immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur Actif circulant			16 512	8 476
Dotations aux provisions			205 182	131 047
Autres charges			32 896	12 903
Total charges d'exploitation (4)			17 255 307	14 923 501
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 987 867	2 793 761
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée bénéfice transféré				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières & créances.(5)				
Autres intérêts & produits assimilés (5)			229	27 861
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges			224	8 856
Différences positives de change			56 522	103 579
Produits nets sur cessions de v.m.p.			294 075	156 701
Total des produits financiers			351 051	296 999
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			41 232	224
Intérêts & charges assimilés (6)			55 026	33 877
Différences négatives de change			584 374	46 622
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				
Total des charges financières			680 633	80 724
RESULTAT FINANCIER			- 329 582	216 275
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 658 285	3 010 036

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	31/12/07	31/12/06
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 979	86 905
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 422	57 536
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total produits exceptionnels(7)	39 402	144 441
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	9 751	67 699
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 147
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		273
Total charges exceptionnelles(7)	9 751	77 120
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 650	67 320
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	142 546	188 970
Impôts sur les bénéfices	845 569	985 864
TOTAL DES PRODUITS	20 633 629	18 158 703
TOTAL DES CHARGES	18 933 807	16 256 180
BENEFICE OU PERTE (Total des produits –Total des charges)	1 699 821	1 902 523

(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) Produits de locations immobilières		
(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler en (8))		
(3) Crédit bail mobilier		
(3) Crédit bail immobilier	6 545	6 545
(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler en (8))		
(5) Produits concernant les entreprises liées		
(6) Intérêts concernant les entreprises liées		
(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général		
(9) Transfert de charges	37 765	28 606
(10) Cotisations pers. expl. (Primes et cot.)		
(11) redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	charges exceptionnelles	produits exceptionnels
QUOTE PART SUBVENT INVESTISST		25 422
rentrees /creances amorties (répartit°COFACE)		13 980
AMENDES PENALITES	1 881	
CHARGES DIVERSES (solde/contentieux client)	7 871	
Total	9 752	39 402
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	charges antérieures	produits antérieurs

TABLEAU DE FINANCEMENT

	31/12/2007	
	Augmentation	Diminution
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice - Prélèvements personnels	2 124 433	
= Autofinancement disponible	2 124 433	
Valeurs des cessions d'immobilisations Réductions d'immobilisations financières Apports fonds propres et en C.C. Emprunts contractés Subventions d'investissement		
TOTAL DES RESSOURCES	2 124 433	
EMPLOIS		
Distributions de dividendes Réduction fonds propres et en C.C. Acquisitions d'éléments actif immobilisé Charges réparties sur plusieurs exercices Remboursements d'emprunts		300 000 10 375 48 732
TOTAL DES EMPLOIS		359 107
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	1 765 326	
	31/12/2007	
	Dégagement	Besoins
VARIATION DES ACTIFS		
Stocks et en-cours Avances et acomptes versés sur commandes Comptes clients, Comptes rattachés Autres créances Comptes de régularisation	28 954	197 898 1 060 609 302 596
VARIATION DES DETTES		
Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs, Comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres dettes Comptes de Régularisation	1 708 498 36 980	144 432 1 542
TOTAUX	1 774 431	1 707 076
DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT DANS L'EXERCICE	67 355	
Variation des Disponibilités Variations des Concours bancaires et Soldes créditeurs		1 832 681
VARIATION NETTE TRESORERIE		1 832 681
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		1 765 326

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en €	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois
Résultat net	1 699 821	1 902 523
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (- reprises)	450 034	307 442
Plus-value /moins-value de cessions	0	-7 155
Marge brute d'autofinancement	2 149 855	2 202 810
Subventions d'investissement rapportées au résultat	-25 422	-36 533
Capacité d'autofinancement	2 124 433	2 166 277
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	77 703	150 187
<u>Flux net de trésorerie généré par l'activité</u>	<u>2 202 136</u>	<u>2 316 464</u>
Opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-14 144	-13 614
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-34 587	-177 648
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0
Cessions d'immobilisations	0	16 302
Subventions d'investissement reçues	0	0
Incidence des décalages de paiement sur opérations d'investissement	-10 348	-143 489
<u>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</u>	<u>-59 079</u>	<u>-318 449</u>
Opérations de financement :		
Versement de dividendes	-300 000	-600 000
Variation nette des dettes financières	-10 226	-7 131
Incidence des décalages de paiement sur opérations de financement	-149	-435
<u>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</u>	<u>-310 375</u>	<u>-607 566</u>
Flux net de trésorerie	1 832 682	1 390 449

SOMMAIRE

Annexe au bilan et au compte de résultat du 01/01/2007 au 31/12/2007		Informations		
Éléments n°		Produites	Non produites	
		Référence	N / S	N / A
Règles et méthodes comptables				
1	- Méthodes d'évaluation, calcul des amortissements et des provisions - Changement de méthode, dérogations - Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	pages 29 – 31		
Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat				
2	État de l'actif immobilisé	Pages 32 – 33		
3	État des amortissements	Page 34		
4	État des provisions	pages 35 – 36		
5	État des échéances des créances et des dettes	pages 37 – 38		
6	Informations et commentaires sur :			
.1	Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	page 39		
.2	Réévaluation			X
.3	Frais d'établissement			X
.4	Frais de recherche appliquée et de développement	page 39		
.5	Fonds commercial			X
.6	Intérêts immobilisés			X
.7	Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
.8	Différences d'évaluation / éléments fongibles de l'actif circulant			X
.9	Avances aux dirigeants			X
.10	Inventaire des Valeurs mobilières	page 39		
.11	Produits à recevoir et Charges à payer	page 40		
.12	Charges et produits constatés d'avance	page 40		
.13	Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
.14	Composition du capital social	page 41		
.15	Variation des capitaux propres	page 42		
.16	Parts bénéficiaires			X
.17	Obligations convertibles			X
.18	Ventilation chiffre d'affaires net	page 43		
.19	Ventilation impôt sur bénéfices	page 43		
.20	Produits et charges exceptionnels, transferts de charges	page 44		
Engagements financiers et autres informations				
7	Crédit-bail	page 45		
8	Engagements financiers	page 46		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
11	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	page 47		
12	Rémunérations des dirigeants	page 48		
13	Effectif moyen	page 48		
14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
15	Liste filiales et participations			X

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, arrêtés le 27 Mars 2008 par le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 et 2003-07 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 et 2003-07 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Pour la première application au 31 décembre 2005 des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les règlements CRC 2002-10 et 2003-07 ont été appliqués pour la première fois sur les comptes 2005.

Les immobilisations significatives, tant par leur valeur que par le montant des amortissements restant à pratiquer, ont été ventilées selon la méthode des composants.

Les durées d'utilisation suivantes ont été retenues :

Immeubles	50 ans
Matériels industriels :	
Structure	5 à 20 ans
Composants	3 à 8 ans
Installations Aménagements	10 à 25 ans
Mobilier Matériel de bureau	3 à 10 ans
Logiciels	1 à 3 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

La méthode d'amortissement retenue est la méthode prospective consistant à répartir la valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2005 sur la durée d'utilisation restant à courir pour chaque immobilisation. De ce fait les amortissements des immobilisations complètement amorties n'ont pas été retraités.

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, constitué par le prix de revient des matières premières et le coût direct de production rapporté aux surfaces produites.

Les produits finis présentant des défauts sont valorisés en proportion des surfaces estimées commercialisables.

Les produits à recycler sont comptabilisés au prix du bois récupéré déduction faite des coûts de traitement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le prix de souscription ou le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque le prix de marché est inférieur à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risque est constituée au titre de la garantie donnée aux clients sur une période de deux années et calculée en appliquant au chiffre d'affaires correspondant à cette période le taux d'indemnisation moyen constaté par l'entreprise.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Disponibilités

Les disponibilités en devises sont placées sur des comptes courants rémunérés. Le solde des comptes en devises s'élève au 31 décembre 2007 à 5 972 403.30 euros.

Dont :

- Compte courant USB	260 883.90 euros
- Compte courant GBP	5 711 519.40 euros

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	213 229		29 334
Terrains	348 711		
Constructions sur sol propre	2 999 361		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.	1 482 425		6 092
Installations techniques, matériel et outillage ind.	3 946 806		11 049
Installations générales, agencements, aménagements. Dives			
Autres matériels de transport	251 966		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	124 028		17 445
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	78 924		
Avances et acomptes			
TOTAL 3	9 232 223		34 587
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	363		
TOTAL 4	363		
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	9 445 815		63 921

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
	Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			242 563	
	Terrains			348 711	
Constructions	sur sol propre			2 999 361	
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencements et am. const.			1 488 517	
	Installations techniques matériel et outillage		22 083	3 935 772	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencements, aménagement divers				
	Matériel de transport			251 966	
	Matériel de bureau & informatique		2 104	139 369	
	Emballages récupérables & divers				

Immobilisations corporelles en cours	15 190		63 734	
Avances & acomptes				
TOTAL 3	15 190	24 188	9 227 433	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts & autres immobilisations financières			363	
TOTAL 4			363	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	15 190	24 188	9 470 359	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL 1				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 2	178 167	24 580		202 747
Terrains					
Constructions	sur sol propre	1 502 214	45 221		1 547 435
	sur sol d'autrui				
	installations générales	825 840	69 759		895 600
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 238 820	144 116	22 083	3 360 852
Autres immobilisations corporelles	installations générales				
	matériel de transport	126 760	36 071		162 832
	matériel de bureau	103 133	14 822	2 104	115 851
	emballages récupérables				
TOTAL 3		5 796 769	309 991	24 188	6 082 572
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		5 974 936	334 571	24 188	6 285 320

ETAT DES PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients	225 436	205 182	94 389	336 229
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	224	41 232	224	41 232
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	225 660	246 414	94 613	377 461
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	372 265	16 512	52 851	335 927
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	372 265	16 512	52 851	335 927
TOTAL GENERAL	597 925	262 926	147 464	713 388

Dotations et reprises d'exploitation	221 694	147 240	
Dotations et reprises financières	41 232	224	
Dotations et reprises exceptionnelles			
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice			

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		363		363
Clients douteux ou litigieux		358 485		358 485
Autres créances clients		4 680 325	4 680 325	
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		1 862	1 862	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		153 455	153 455	
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	140 295	140 295	
	Taxe sur la valeur ajoutée	179 765	179 765	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		39 341	39 341	
Charges constatées d'avance		46 301	46 301	
TOTAUX		5 600 194	5 241 346	358 848
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		4 030 140	4 030 140		
Personnel et comptes rattachés		270 249	270 249		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		285 701	285 701		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée	11 277	11 277		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	117 403	117 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 618	4 618		
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		31 923	31 923		
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		39 872	39 872		
TOTAUX		4 791 185	4 791 185		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Montant des créances représentées par des effets de commerce :
Créances clients 754 759

Montant des dettes représentées par des effets de commerce :
Dettes fournisseurs 2 028 710

Frais de recherche

Les frais de recherche et développement exposés au cours de l'exercice n'ont pas été immobilisés, ils sont inclus dans les postes du compte de résultat correspondant à leur nature.

Inventaire des Valeurs Mobilières

DENOMINATION	Nombre de titres	Valeur d'Inventaire	Valeur de marché
- Actions propres (Compte de liquidité)	302	5 508	5 508
- Sicav et FCP monétaire	Total	893 674	904 389

PRODUITS A RECEVOIR CHARGES A PAYER ET CONSTATEES D'AVANCE

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 782
Autres créances	173 588
Disponibilités	24 328
TOTAL	227 698

Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 811
Dettes fiscales et sociales	528 835
Autres dettes	4 940
TOTAL	570 586

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	46 301	39 872
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	46 301	39 872

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000 000	1,60
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000 000	1,60

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Résultat de l'exercice

	2007	2006
Résultat comptable	1 699 821	1 902 523
Variation des capitaux propres	-25 422	-36 533
Dividende proposé		300 000

Tableau de variation des capitaux propres

	2007
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2006 avant affectations	11 504 755
Affectation du résultat à la situation nette par l'A.G.O.	1 602 523
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2007	13 107 278
Variation en cours d'exercice	
Variation des subventions d'équipement	-25 423
Variation totale au cours de l'exercice	-25 423
Note : Impôt latent sur subvention d'investissement	-27 121

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE L'IMPOT

Répartition par secteur d'activité

	Montant
Plaques et panneaux composites	20 424 753
Produits, prestations divers	118 372
TOTAL	20 543 125

Répartition par marché géographique

		Montant
France	27 %	5 540 531
France suspension TVA	0 %	0
U.E.	69 %	14 231 944
Export hors U.E.	4 %	770 650
TOTAL		20 543 125

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 658 286	898 213	1 760 073
Résultat exceptionnel (et participation)	- 112 896	- 52 644	- 60 252
Résultat comptable	2 545 390	845 569	1 699 821

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET TRANSFERTS

Produits exceptionnels		39 402
Opérations de gestion	13 980	
Rentrées sur créances amorties (répartition Coface)	13 980	
Opérations en capital	25 422	
Quote-part de subvention d'investissement rapportée au résultat	25 422	
Charges exceptionnelles		9 751
Opérations de gestion	9 751	
Contentieux client	7 871	
Divers	1 881	
Opérations en capital	0	
Transfert de charges		37 766
Indemnisations assurances	943	
Prise en charge de frais de formation par les organismes	21 242	
Avantages en nature	15 581	

CREDIT-BAIL

	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	TOTAL
Valeur d'origine	37 121	267 777			304 898
- Subventions		- 152 449			- 152 449
Amortissements :					
- Cumul exercices antérieurs		140 584			140 584
- Dotations de l'exercice		13 389			13 389
TOTAL		153 973			153 973
Redevances payées :					
- Cumul exercices antérieurs		210 979			210 979
- Exercice		6 546			6 546
TOTAL		217 524			217 524
Redevances restant à payer :					
- À un an au plus		6 546			6 546
- À plus d'un an et cinq ans au plus		16 364			16 364
- À plus de cinq ans					
TOTAL		22910			22 910
Valeur résiduelle :					
- À un an au plus					
- À plus d'un an et cinq ans au plus					
- À plus de cinq ans		1			1
TOTAL		1			1
Montant pris en charge dans l'exercice		6 546			6 546

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Nantissement des biens objets d'emprunts auprès d'établissements de crédit.	0
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite (1)	130 134
Engagements réciproques ::	
Crédit bail immobilier	22 910
TOTAL	153 044

(1) : rémunérations brutes (hors charges sociales fiscales) correspondant aux droits acquis au 31/12/2007 par les salariés en application de la convention collective, pondérés par les probabilités de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

VARIATION DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature des différences temporaires	Montant
Provisions réglementées	
•	
•	
•	
•	
Autres	
• Subvention d'investissement à rapporter au résultat	81 363
• Perte de change latentes	41 232
•	
Total des accroissements	122 595
Accroissement d'impôt correspondant	40 865
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
•	
•	
Autres	
• Gains latents s /OPCVM	10 715
• Gains de change latents	0
•	
Total des allègements	351 069
Allègement d'impôt correspondant	117 023
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

REMUNERATION DES DIRIGEANTS – EFFECTIF MOYEN

Rémunérations allouées aux membres :	Montant
• des organes d'administration	
• des organes de direction	348 869
• des organes de surveillance	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	4	1
Ouvriers	39	4
TOTAL	64	5



II – Rapport financier annuel 2007 de la société SAIRP COMPOSITES

2-2 – Rapport de gestion du Conseil d'Administration

SAIRP COMPOSITES

Société Anonyme au capital de 1 600 000 €
Siège social : 26 rue des Frères Lumière
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

087 081 238 RCS ORLEANS

* * * * *

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire, conformément à la Loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les convocations à la présente Assemblée Générale ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Ces documents ont été également transmis en application de l'article 432.4 alinéa 5 du Code du Travail au Comité d'Entreprise.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société.

I – PRESENTATION DES COMPTES

Nous vous précisons que les comptes au 31 décembre 2007 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

II – ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE

Le montant hors taxes du chiffre d'affaires pour l'exercice s'établit à 20 543 125 €

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

Plaques et panneaux composites	20 424 753 €
Prestations et produits divers	118 372 €

Répartition du chiffre d'affaires par marché géographique :

FRANCE	27%	5 540 531 €
FRANCE suspension TVA	0%	0 €

U.E.	69%	14 231 944 €
Export hors U.E.	4%	770 650 €

L'année 2007 a été une bonne année avec une progression du chiffre d'affaires de près de 19% malgré des problèmes d'approvisionnement de contreplaqué rencontrés au cours du premier semestre.

Le résultat final a été impacté par des pertes de change significatives, notamment sur la livre sterling.

La situation peut être résumée comme suit par rapport à l'exercice précédent :

▪ **Compte de résultat**

	Exercice clos le 31.12.2007	Exercice clos le 31.12.2006
Chiffre d'affaires net	20 543 125	17 301 298
Produits d'exploitation	20 243 175	17 717 262
Achats marchandises matières premières	11 484 406	8 657 830
Variation stocks matières premières	(731 309)	89 122
Autres achats et charges ext.	2 684 744	2 607 784
Impôts et taxes assimilés.	422 533	454 937
Charges de personnel	2 805 767	2 592 582
Dotations amort. et prov.-autres charges	589 161	521 242
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 987 867	2 793 761
Résultat financier	(329 582)	216 275
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 658 285	3 010 036
Résultat exceptionnel	29 650	67 320
Participation des salariés	142 546	188 970
Impôt sur les bénéfices	845 569	985 864
RESULTAT NET COMPTABLE	1 699 821	1 902 523

▪ **Bilan**

L'actif immobilisé s'élève à 3 185 038 € et l'actif circulant à 16 724 052 €.

Les capitaux propres au 31/12/2007 s'élèvent à 14 781 677 € compte tenu d'une distribution de dividendes de 300 000 €.

Les dettes totalisent 4 751 311 €, étant observé que la société n'a pas d'endettement auprès d'établissements financiers.

III – RESULTAT

▪ **Affectation**

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 1 699 821 € que nous vous proposons d'affecter :

- aux Actionnaires à titre de dividendes : 300 000 €
- le solde au poste « autres réserves » : 1 399 821 €

Il reviendra ainsi à chaque action un dividende de 0,30 €. L'intégrité du montant ainsi distribué est éligible pour les personnes physiques, fiscalement domiciliés en France, à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts.

Ce dividende s'inscrit dans la continuité du précédent exercice. Toutefois, il appartiendra aux nouveaux membres du Conseil d'Administration qui seront nommés le 07 mai prochain d'en fixer définitivement le montant.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2008.

Au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

▪ **Distributions antérieures de dividendes**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes par action ont été les suivantes :

	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2004	0,35 €	-	-
31/12/2005	0,60 €	-	-
31/12/2006	0,30 €	-	-

▪ **Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)**

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 20 762 € et l'impôt correspondant, soit 6 921 €.

IV – PERSPECTIVES D'AVENIR – EVOLUTION

L'exercice 2008 devrait se situer quasiment au même niveau d'activité (chiffres d'affaires de 20 millions d'euros), compte tenu des demandes actuelles de nos clients.

- Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Le 26 mars 2008, la société AMPERE DEVELOPPEMENT a acquis hors marché 874 979 actions représentant 87,50% du capital auprès de Messieurs Jean-Louis MARTIN, Pascal MARTIN et Olivier MARTIN. La société AMPERE DEVELOPPEMENT s'est engagée à déposer à l'AMF une procédure de garantie de cours.

V – DELEGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions auto détenues (L. 225-209)

Nous vous proposons de conférer au Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SAIRP COMPOSITES par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie admise par l'AMF.
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des Actionnaires dans sa 5^{ème} résolution à caractère extraordinaire.
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société.
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation boursière.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 30 euros par action et, en conséquence, le montant maximal de l'opération à 3 000 000 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital, soit 100 000 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'Administration disposera donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

VI – DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

1) Prise de participation et de contrôle

Néant.

2) Activités en matière de recherche et développement

Aucun élément significatif n'est à signaler en matière de recherche et développement.

3) Degré d'exposition au risque du marché

Le degré d'exposition au risque du marché est assez faible étant donné la spécificité et la bonne image de marque des produits qui sont commercialisés par la société.

4) Informations relatives au capital de la société

4.1. Actionnariat de la société (L. 233-13)

Identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2007 plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33%, de 50%, de 66,66%, 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales

Actionnaires	En capital	En droit de vote
Détenant plus de 10%		
Monsieur Pascal MARTIN	12,62%	13,45%
Monsieur Olivier MARTIN	11,95%	12,75%
Détenant plus des 2/3		
Monsieur Jean-Louis MARTIN	62,89%	67,07%

Cette liste n'a connu aucune modification au cours de l'exercice écoulé.

A la date du 27 mars 2008, date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 par le Conseil d'Administration, l'actionnariat de la société est le suivant :

Actionnaires	En capital	En droit de vote
Détenant plus des 2/3 SAS AMPERE DEVELOPPEMENT	87,50%	87,47%

4.2. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L.225-100-3)

4.2.1. Structure du capital

Le capital social est fixé à 1.600.000 euros. Il est divisé en 1.000.000 actions ordinaires de 1,60 euro de nominal chacune entièrement libérées, dont 877 813 actions nominatives et 122 187 actions au porteur.

Hormis les actions ordinaires composant son capital, la Société n'a émis aucune autre valeur mobilière ni consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions ni attribué aucune action gratuite dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

4.2.2. Restrictions statutaires à l'exercice du droit de vote et aux transferts d'actions – Clauses et conventions communiquées à la Société en application de l'article L.233-11 du Code de commerce

Aucune restriction statutaire n'est applicable à l'exercice des droits de vote et aux transferts des actions de la Société. Aucune convention n'a été portée à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 du Code de commerce.

4.2.3. Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Aucun titre émis par la Société SAIRP COMPOSITES ne comporte de droit de contrôle spécial.

Toutefois, il est rappelé qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires de la société, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom d'un même actionnaire (article 18-5 des statuts de la Société SAIRP COMPOSITES).

4.2.4. Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Néant.

4.2.5. Accords particuliers entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

La Société n'a connaissance d'aucun accord d'actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

4.2.6. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration, ainsi qu'à la modification des statuts

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé administrateur s'il a dépassé l'âge de 70 ans. Si un administrateur vient à dépasser cet âge en cours de mandat, ce dernier se poursuivra jusqu'à son terme initialement prévu, mais ne pourra être renouvelé à son expiration.

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions légales et réglementaires. Il en résulte que l'Assemblée Générale Extraordinaire de SAIRP COMPOSITES est compétente pour apporter toutes modifications aux statuts, dans le respect des dispositions légales ou réglementaires.

4.2.7. Pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions

4.2.7.1 – Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

4.2.7.2 – Délégations conférées au Conseil d'Administration en matière d'émission ou de rachat d'actions

L'Assemblée Générale mixte de SAIRP COMPOSITES en date du 23 juin 2006, dans sa neuvième résolution à titre extraordinaire, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et de l'article L. 443-5 du Code du travail, a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, s'il le juge opportun sur ses seules décisions, dans un délai maximum de cinq années à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant à un Plan d'Épargne d'Entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du travail. En conséquence, cette autorisation a entraîné la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente délégation.

L'Assemblée Générale mixte de SAIRP COMPOSITES du 29 juin 2007 :

dans sa quatrième résolution à titre extraordinaire :

. a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 100.000 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

. d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SAIRP COMPOSITES par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AFEI admise par l'AMF ;

. de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa cinquième résolution à caractère extraordinaire ;

. de conserver les actions achetées et les émettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;

. d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Epargne d'Entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;

. d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Le montant maximum d'achat a été fixé à 30 euros par action.

Le montant maximal de l'opération a ainsi été fixé à 3.000.000 euros ;

- dans sa cinquième résolution à titre extraordinaire :

. a donné au Conseil d'Administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 100.000 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

. a fixé à 24 mois, à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation.

4.2.8. Accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société

A la connaissance de la société, aucun accord significatif conclu par SAIRP COMPOSITES ne sera modifié ou ne prendra fin par le simple effet du changement de contrôle de la société.

4.2.9. Accords prévoyant des indemnités pour les mandataires sociaux ou les salariés, en cas de démission, de licenciement sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

A la date du présent projet de note d'information, il n'existe aucun accord de ce type.

4.3. Nombre d'actions propres détenues par la société

Au 31 décembre 2007, la société détient 302 de ses propres actions.

4.4. Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société (L.225-211 al.2)

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société a procédé entre la date de mise en place du programme et la clôture de l'exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, comme suit :

Nombre d'actions achetées : 1 350
Cours moyen des achats : 18,83 €

Nombre d'actions vendues : 2 042
Cours moyen des ventes : 18,87 €

Montant total des frais de négociation : néant

Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice : 302, soit 0,0003% du capital

Valeur évaluée au cours d'achat : 5 508 €

Valeur nominale globale : 483,20 € (valeur nominale : 1,60 € par action)

Les acquisitions ont été effectuées uniquement dans le cadre de l'animation de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement.

4.5. Opérations sur titres des mandataires sociaux réalisées au cours du dernier exercice

Néant

5) Autres informations

5.1. Concernant la direction, l'administration et le contrôle de la société

Mandataires sociaux

Aucun changement des organes de direction et d'administration n'est intervenu au cours de l'exercice 2007.

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux au 31 décembre 2007

	Mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société
Monsieur Jean-Louis MARTIN	Administrateur Président Directeur Général	Néant
Monsieur Pascal MARTIN	Administrateur Directeur Général Délégué	Néant
Monsieur Olivier MARTIN	Administrateur	Néant

Rémunérations au titre de l'exercice clos le 31/12/2007 (L. 225-102-1)

Monsieur Jean-Louis MARTIN a perçu au titre de son mandat de Président Directeur Général une rémunération brute de 219 600 €
et 3 787 € au titre des avantages en nature

Monsieur Pascal MARTIN a perçu une rémunération brute de :
au titre de son contrat de travail de Directeur Technique : 111 003 €
et 1 423 € au titre des avantages en nature
au titre de son mandat de Directeur Général délégué : 13 200 €

Nous vous précisons qu'au cours de sa séance du 26 mars 2008, le Conseil d'Administration a décidé que la Direction Générale ne serait plus assurée par le Président du Conseil d'Administration, mais par une personne distincte. A cet effet, le Conseil a nommé Monsieur Hervé FRACHON en qualité de Directeur Général.

En outre, il a été pris acte de la démission de Monsieur Pascal MARTIN de ses fonctions de Directeur Général délégué.

Enfin, Messieurs Jean-Louis MARTIN, Pascal MARTIN et Olivier MARTIN ont donné leur démission d'Administrateur à effet du 07 mai 2008, date à laquelle une Assemblée Générale Ordinaire se réunira pour procéder à la nomination de nouveaux Administrateurs.

Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaires aux comptes n'arrive à expiration avec la présente Assemblée.

5.2 - Concernant les salariés

Etat de l'actionariat

Le personnel salarié de l'entreprise ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale de la société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

6) Conventions réglementées

Aucune convention n'entrant dans le cadre de l'article 225-38 du Code de Commerce.

7) Conséquences sociales et environnementales de l'activité visées à l'article L. 225-102-1 du Code du Commerce

7.1. Conséquences sociales

Principaux indicateurs

La société a embauché 7 nouveaux salariés.

Effectif salarié au 31/12/2007 : 65 dont 57 hommes et 8 femmes

CDI = 64

CDD = 1

Suite à la restructuration des classifications, la société compte 6 cadres, dont les dirigeants, et 1 assimilé cadre.

En matière d'organisation du temps de travail, il est fait application de la modulation prévue dans les accords de réduction du temps de travail mis en place dans la société en 2001.

En matière d'heures supplémentaires, la société a fait bénéficier certains salariés des dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007.

Les salariés bénéficient d'un treizième mois mis en place le 1^{er} juillet 2006.

La formation des salariés est assurée en permanence. Quinze salariés ont bénéficié d'une formation dans le cadre du D.I.F.

En matière d'hygiène et sécurité, la société continue d'améliorer en permanence la sécurité sur son site.

Sur l'année 2007, trois salariés bénéficient d'un statut handicapé reconnu "COTOREP".

La société ne fait appel à aucune sous-traitance de production.

7.2 - Conséquences environnementales

La société a obtenu une nouvelle autorisation d'exploitation délivrée par Monsieur le Préfet du Loiret en date du 24 août 2007.

La société a continué de prendre des mesures afin d'améliorer la sécurité et la réduction des risques.

* * *

Les Commissaires aux Comptes de la société donneront dans leurs rapports général et spécial les informations prévues par la réglementation concernant les comptes qui vous sont présentés, ainsi que les conventions réglementées.

Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le Conseil d'Administration

Précisions apportées au rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2007 :

- Il est rappelé la rémunération et les avantages en nature des mandataires sociaux figurant dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2006 :

« Rémunération et avantages en nature versés au cours de l'exercice 2006 (art. L 225-102-1 du Code de commerce) »

Monsieur Jean-Louis MARTIN a perçu, au titre de son mandat de Président Directeur Général, une rémunération brute de 224.760 euros dont 5.160 euros au titre des avantages en nature.

Monsieur Pascal MARTIN a perçu une rémunération brute totale de 125.492 euros :

- au titre de son contrat de travail de Directeur technique : 112.292 euros dont 1.289 euros au titre des avantages en nature ;
 - au titre de son mandat de Directeur Général Délégué : 13.200 euros. »
- Par ailleurs, il est précisé que Messieurs Jean-Louis MARTIN et Pascal MARTIN ne bénéficient :
 - d'aucun engagement de toute nature correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire social ou postérieurement à celle-ci ;
 - d'aucune rémunération et avantage versé sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société.



II – Rapport financier annuel 2007 de la société SAIRP COMPOSITES

2-3 – Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2007

SAIRP COMPOSITES

Société anonyme au capital de 1 600 000 €

**26 rue des Frères Lumières
45800 ST JEAN DE BRAYE**

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Société ORCOM SCC
Monsieur Michel MARTIN
Commissaire aux comptes
2 avenue de Paris
45000 ORLEANS

S.A. SAFREC
Monsieur Olivier NEHAUME
Commissaire aux comptes
600 rue de la Juine
45160 OLIVET

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SAIRP COMPOSITES** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations comptables significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit de comptes annuels de l'exercice, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Olivet, le 31 mars 2008

Pour la société ORCOM
Commissaire aux comptes

Monsieur Michel MARTIN

Pour la société SAFREC
Commissaire aux comptes

Monsieur Olivier NEHAUME



II – Rapport financier annuel 2007 de la société SAIRP COMPOSITES

2-4 – Attestation du responsable du rapport financier annuel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

Hervé FRACHON

Directeur Général
de SAIRP COMPOSITES



II – Rapport financier annuel 2007 de la société SAIRP COMPOSITES
--

2-5 – Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

SAIRP COMPOSITES
SA au capital de 1 600 000 EUROS
Siège social : 26 RUE DES FRERES LUMIERE
45800 ST JEAN DE BRAYE
R.C.S ORLEANS 087 081 238
SIRET : 087 081 238 00039

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice et visée à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Un compte courant au nom de Monsieur Jean-Louis MARTIN est ouvert dans les livres de la société. Ce compte est soldé à la clôture de l'exercice.

Fait à Orléans, le 31 mars 2008
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

S.A. SAFREC
O. NEHAUME

ORCOM SCC
M. MARTIN



III – Information financière du premier trimestre 2008

Compte tenu de la date de dépôt de la présente note, l'information du premier trimestre 2008 n'est pas disponible à ce jour.



IV – Rapport du Président sur le gouvernement d’entreprise et sur les procédures de contrôle interne (article L 225-37 du Code de commerce) et rapport des Commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne (article L 225-235 du Code de commerce)

4-1 – Rapport du Président sur le gouvernement d’entreprise et les procédures de contrôle interne **p. 71**

4-2 – Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne **p. 75**



IV – Rapport du Président sur le gouvernement d’entreprise et sur les procédures de contrôle interne (article L 225-37 du Code de commerce) et rapport des Commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne (article L 225-235 du Code de commerce)

4-1 – Rapport du Président sur le gouvernement d’entreprise et les procédures de contrôle interne

SAIRP COMPOSITES
Société Anonyme au capital de 1 600 000 €
Siège social : 26 rue des Frères Lumière
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
087 081 238 RCS ORLEANS

RAPPORT DU PRESIDENT

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du Conseil

La société « SAIRP COMPOSITES » est une société familiale.

Le Conseil d'Administration est composé de trois membres :

- Monsieur Jean-Louis MARTIN, Président Directeur Général,
- Monsieur Pascal MARTIN, Directeur Général délégué,
- Monsieur Olivier MARTIN.

Aucun d'eux ne se trouve en contradiction avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur sur le plan des mandats.

Aucun comité spécialisé n'a été mis en place par le Conseil et il n'y a pas de règlement intérieur.

1.2 Tenue des réunions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le Conseil d'Administration a tenu trois séances au siège social :

- le 15 mars 2007 : arrêté des comptes au 31 décembre 2006 et préparation de l'Assemblée Générale annuelle du 29 juin 2007,
- le 29 juin 2007, à l'issue de l'Assemblée Générale : mise en place du programme de rachat d'actions,
- le 18 octobre 2007 : présentation et arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2007.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués et ont assisté à ces trois réunions.

Les délégués du Comité d'Entreprise ont été régulièrement convoqués et ont assisté aux réunions.

2. POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

3. REGLES DE DETERMINATION DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des mandataires sociaux est fixe. Elle a été déterminée par le Conseil d'Administration.

Aucune indemnité de quelque nature que ce soit n'est prévue en cas de cessation de fonction des mandataires.

4. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Compte tenu de la taille de notre société, il n'y a pas de manuel contenant les procédures générales de traitement de l'information. En revanche il existe effectivement des procédures portant sur les différents cycles de production et sur l'ensemble des cycles financiers.

La mise en place de l'E.R.P a été achevée en 2007. La gestion commerciale, la comptabilité, la gestion des stocks et la gestion de production sont opérationnelles.

Les logiciels utilisés ainsi que l'E.R.P. sont développés en externe et sont des produits de grande diffusion.

Le service comptable est chargé :

- de la comptabilisation des opérations de gestion et d'investissements,
- de la paie et des questions sociales,
- de la facturation,
- de participer à la production de l'information comptable et financière.

Les services comptables et la direction sont en liaison avec les Commissaires aux comptes quant au contrôle et au respect du suivi des procédures de contrôle interne.

Contrôle de tiers

Le cabinet BIDAULT-RICHARD et Associés est chargé de présenter les comptes annuels de la société. Il émet les documents comptables et fiscaux semestriels et annuels.

Le Commissariat aux comptes est assuré par les cabinets ORCOM et SAFREC.

Le cabinet d'avocats FIDAL est chargé de conseiller la société et de vérifier la bonne application de la législation concernant la préparation et la tenue des Conseils et Assemblées et pour toutes les opérations pour lesquelles il est consulté.

Diligences mises en œuvre et évaluation des procédures par le Président

Ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'Administration en liaison avec les responsables des services concernés.

Le Président du Conseil d'Administration



IV – Rapport du Président sur le gouvernement d’entreprise et sur les procédures de contrôle interne (article L 225-37 du Code de commerce) et rapport des Commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne (article L 225-235 du Code de commerce)

4-2 – Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne

SAIRP COMPOSITES

SA au capital de 1 600 000 euros

Siège social : 26 rue des Frères Lumières

45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

087 081 238 RCS ORLEANS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

établi en application du dernier alinéa de l'article L 823-9 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société SAIRP COMPOSITES, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qui appellent, de notre part, les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;

- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Orléans, le 31 Mars 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

S.A. SAFREC

ORCOM SCC

O. NEHAUME

M. MARTIN



V – Communiqué relatif aux honoraires des Commissaires aux comptes

Exercices couverts : 2006-2007

	Commissaire aux comptes A (e)				Commissaires aux comptes B (e)			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)	13 450	13 900			13 050	13 900		
- Émetteur								
- Filiales intégrées globalement								
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ©								
- Émetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	13 450	13 900			13 050	13 900		
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)								
- Juridique, fiscal, social								
- Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
Sous-Total								
Total	13 450	13 900			13 050	13 900		

- a) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat.
- b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.
- c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :
- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.
- d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.
- e) Ajouter une colonne s'il y a plus de deux commissaires aux comptes.



VI – Nombre total de droits de vote et nombre total d’actions composant le capital social de la société SAIRP COMPOSITES

- **Information relative au nombre total des droits de vote et d’actions composant le capital social à la date du 31 décembre 2007**

- **Information relative au nombre total des droits de vote et d’actions composant le capital social à la date du 31 mars 2008**

SAIRP COMPOSITES
Société Anonyme au capital de 1 600 000 €
Siège social : 26 rue des Frères Lumière
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

087 081 238 RCS ORLEANS

* * * * *

**Information relative au nombre total des droits de vote
et d'actions composant le capital social à la date du 31 décembre 2007**

(Article 223-16 du RG-AMF)

- Nombre total d'actions composant le capital social :	1 000 000
- Nombre d'actions bénéficiant du droit de vote double :	875 296
- Nombre total théorique des droits de vote :	1 875 296

SAIRP COMPOSITES
Société Anonyme au capital de 1 600 000 €
Siège social : 26 rue des Frères Lumière
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

087 081 238 RCS ORLEANS

* * * * *

**Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote
et d'actions composant le capital social à la date du 31 mars 2008**

(Article 223-16 du RG-AMF)

- Nombre total d'actions composant le capital social :	1 000 000
- Nombre d'actions bénéficiant du droit de vote double :	317
- Nombre total théorique des droits de vote :	1 000 317



VII – Descriptif du programme de rachat d’actions

SAIRP COMPOSITES
Société Anonyme au capital de 1 600 000 €
Siège social : 26 rue des Frères Lumière
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

087 081 238 RCS ORLEANS

Code ISIN FR0000035602

* * * * *

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME

1) Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 30 juin 2006 au 31 mai 2007

- Pourcentage de capital auto détenu de manière directe au 31 mai 2007 0,0002%
- Nombre des actions annulées au cours des 24 derniers mois néant
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 mai 2007 258
- Valeur comptable du portefeuille au 31 mai 2007 4 814,28 €
- Valeur de marché du portefeuille au 31 mai 2007 4 814,28 €

Flux bruts cumulés

- | | |
|-----------------------------|---------|
| - Nombre d'actions achetées | 4 092 |
| Cours moyen | 16,81 € |
| - Nombre d'actions vendues | 4 472 |
| Cours moyen | 16,96 € |

Les achats et ventes sont uniquement intervenus pour l'animation des cours par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement.

2) Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 29 juin 2007
- **Titres concernés** : actions ordinaires

- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10% du capital social de la société, soit 100.000 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 31 mai 2007 s'élevant à 258 (soit 0,0002% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 99 742 actions (soit 0,099% du capital) sauf à céder les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 30 euros par action, soit 300.000 euros.
- **Objectifs** :
 - Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SAIRP COMPOSITES par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF.
 - Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des Actionnaires dans sa 5^{ème} résolution à caractère extraordinaire.
 - Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société.
 - Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.
 - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- **Durée du programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 29 juin 2007.

La présente publication est disponible au siège social de la société pour toute personne en faisant la demande et est disponible sur le site Internet www.sairp.com

Pour toute information : Estelle THOMAS – tél. : +33(0)2 38 86 40 83 – e.mail : e-thomas@sairp.fr



VIII – Information privilégiée publiée en application de l'article 223-2 du Règlement Général de l'AMF



Code ISIN : FR0000035602

EXERCICE 2007

BELLE PROGRESSION DE L'ACTIVITE

LEGER REcul DES RESULTATS

En février 2008, SAIRP Composites publiait un chiffre d'affaires 2007 de 20,5 millions d'euros en hausse de 18,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique essentiellement par une demande soutenue du marché notamment en Europe tout au long de l'année 2007.

Parallèlement, SAIRP Composites enregistre un résultat net de 1,7 million d'euros en retrait de 11% par rapport à 2006.

<i>Exercice clos le 31 décembre</i>	2007		2006		Variation
	(en K€)	(en %)	(en K€)	(en %)	(en %)
Chiffre d'affaires	20.543	100 %	17.301	100 %	+ 18,7 %
Résultat d'exploitation	2.988	14,5 %	2.794	16,1 %	+ 6,9 %
Résultat courant avant impôts	2.658	12,9 %	3.010	17,4 %	- 11,7 %
Exceptionnel	29,6	-	67,3	-	-
Résultat net	1.700	8,3 %	1.902	11 %	- 11 %

DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du jeudi 26 juin 2008 la distribution d'un dividende de 0,30 € par action représentant 17,6 % du résultat net.

L'ensemble des résultats de SAIRP Composites a été publié au BALO du vendredi 4 avril 2008

Pour toute information complémentaire

Médianove / MC Descamps

Tél : 06 07 70 13 18 marie.mc2d@gmail.com

SAIRP Composites

Secrétariat de Direction

Tél : 02 38 86 40 83 e-thomas@sairp.fr

Communiqué d'information du 28 mars 2008



CHIFFRE D'AFFAIRES 2007

Le Conseil d'Administration tenu ce jeudi 27 Mars au siège de la société a arrêté les comptes de l'exercice 2007.

Le chiffre d'affaires en hausse de 18,7% s'établit à 20,54 millions d'euros.

Cette évolution s'explique essentiellement par une demande soutenue du marché notamment en Europe tout au long de l'année 2007.

Parallèlement, Sairp Composites devrait enregistrer un résultat net de 1,7 million d'euros en retrait de 11% par rapport à l'exercice précédent et qui devrait représenter 8,3% de son chiffre d'affaires 2007.

<i>Chiffre d'affaires en KE</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2006</i>
1 ^{er} trimestre	5.837	5.077
2 ^{ème} trimestre	5.246	4.383
3 ^{ème} trimestre	4.800	4.233
4 ^{ème} trimestre	4.660	3.608
TOTAL	20 543	17.301

Pour toute information complémentaire

Médianove - MC Descamps
Tél : 06 07 70 13 18 / marie.mc2d@gmail.com
SAIRP Composites - Secrétariat de Direction
Tél : 02 38 86 40 83 / e-thomas@sairp.fr



AMPERE DEVELOPPEMENT

A Paris et Saint Jean-de-Braye, le 13 mars 2008

SAIRP Composites annonce que Monsieur Jean-Louis Martin, fondateur et actionnaire majoritaire de la société, ainsi que les membres de sa famille, sont entrés en phase de négociation avec la société Ampère Développement en vue de la cession de la totalité des titres SAIRP Composites qu'ils détiennent à ce jour (soit environ 89% du capital de la société).

La signature du contrat de cession ainsi que la cession de ce bloc de contrôle devraient se dérouler dans le courant du mois de mars 2008.

A la suite de la cession du bloc de contrôle et conformément à la réglementation en vigueur, AMPERE DEVELOPPEMENT déposera un projet d'offre publique sur les actions non encore détenues par elle.

La société SAIRP Composites a demandé le maintien de la suspension de la cotation de ses actions.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Informations SAIRP Composites

Médianove / MC Descamps
Tél : 06 07 70 13 18 marie.mc2d@gmail.com
SAIRP Composites
Secrétariat de Direction
Tél : 02 38 86 40 83 e-thomas@sairp.fr



Code ISIN : FR0000035602

RESULTATS SEMESTRIELS

EXERCICE 2007

Au premier semestre 2007, Sairp Composites enregistre une hausse de **17,2%** de son chiffre d'affaires : il s'établit à 11 millions d'euros contre 9,5 millions d'euros en 2006. Cette progression s'explique essentiellement par une reprise générale du marché des constructeurs.

Dans ce contexte,

- ➔ Le résultat d'exploitation s'élève à 1.497 milliers d'euros.
- ➔ Le résultat avant impôts atteint à 1 565 milliers d'euros.
- ➔ Le résultat net s'établit à 976 milliers d'euros contre 1.180 milliers d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Malgré une légère baisse, la rentabilité de la société se maintient à un niveau tout-à-fait honorable. Cette tendance s'explique essentiellement par une augmentation du prix des matières premières et une difficulté d'approvisionnement ; ce qui conduit Sairp Composites à modifier dès aujourd'hui ses circuits d'approvisionnement.

<i>Semestre clos le 30 juin</i>	<i>1^{er} semestre 2007 (en K€)</i>	<i>% du CA</i>	<i>1^{er} semestre 2006 (en K€)</i>
Chiffre d'affaires	11.083		9.460
Résultat d'exploitation	1.497	13,5%	1.790
Résultat courant avant impôts	1.565	14,1%	1.847
Résultat net	976	8,8%	1.180

PERSPECTIVES

Pour ce deuxième semestre 2007, Sairp Composites confirme une bonne évolution de son activité compte tenu du volume actuel des prises de commandes.

Pour toutes informations complémentaires
Marie-Christine Descamps - 01 53 65 37 95 - marie.mcd@calyptus.net
Sandrine Ethève – 01 53 65 68 61 – sandrine.etheve@cayptus.net

Communiqué d'information 30 juillet 2007



Code ISIN : FR0000035602

1^{ER} SEMESTRE 2007

UNE BONNE EVOLUTION DE L'ACTIVITE

SAIRP Composites affiche au 30 juin 2007 un chiffre d'affaires en hausse de 17,2 % : 11 M€ contre 9,5 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

Cette croissance significative s'explique essentiellement pas une reprise générale du marché des constructeurs

Chiffre d'affaires	Exercice 2007	Exercice 2006	Variation
	en K€	en K€	en %
Premier trimestre	5.837	5.077	+ 15 %
Deuxième trimestre	5.246	4.383	+ 20 %
Total 1^{er} semestre	11.083	9.460	+ 17 ,2 %

Prochain rendez-vous : Résultats semestriels octobre 2007

Pour toutes informations complémentaires
Marie-Christine Descamps - 01 53 65 37 95 - marie.mcd@calyptus.net
Sandrine Ethève – 01 53 65 68 61 – sandrine.etheve@cayptus.net

Communiqué d'information 15 mai 2007



Code ISIN : FR0000035602

CHIFFRE D'AFFAIRES - PREMIER TRIMESTRE 2007

Sairp Composites enregistre un bon niveau d'activité dès ce premier trimestre 2007 avec un chiffre d'affaires en évolution de 15% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette progression s'explique essentiellement par une demande soutenue du marché, notamment de l'Allemagne et des pays de l'Est.

<i>En K€</i>	Exercice 2007	Exercice 2006	<i>Variation en %</i>
Chiffre d'affaires Premier trimestre	5 837	5 077	+15%

Prochain rendez-vous : Assemblée Générale du vendredi 29 juin 2007

Pour toute information complémentaire / Calyptus
Marie-Christine Campet Descamps / Sandrine Ethève

Tel : 01.53.65.37.95/68.60 - Mail : marie.mcd@calyptus.net

Communiqué d'information 27 mars 2007



Code ISIN : FR0000035602

EXERCICE 2006

BELLE PROGRESSION DES RESULTATS

En février 2007, SAIRP Composites publiait un chiffre d'affaires 2006 de 17,3 millions d'euros en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Cependant dans un contexte particulièrement difficile au second semestre, SAIRP Composites améliore à nouveau son niveau de rentabilité sur l'ensemble de l'année 2006.

Le résultat net s'établit à 1,9 million d'euros. Il enregistre une croissance de + 24 % et représente 11 % du chiffre d'affaires contre 8,1 % en 2005.

<i>Exercice clos le 31 décembre</i>	2006		2005		Variation
	(en K€)	(en %)	(en K€)	(en %)	(en %)
Chiffre d'affaires	17.301	100 %	18.850	100 %	- 8 %
Résultat d'exploitation	2.794	16,1 %	2.339	12,4 %	+ 19 %
Résultat courant avant impôts	3.010	17,4 %	2.462	13,1 %	+ 22 %
Exceptionnel	67	-	102	-	-
Résultat net	1.902	11 %	1.531	8,1 %	+ 24 %

UNE STRUCTURE FINANCIERE SOLIDE

Dans le prolongement des résultats 2006, les capitaux propres s'élèvent à 13.407 K€, soit une hausse de 10,4 % par rapport à 2005. Parallèlement, SAIRP Composites détient une trésorerie nette de 5.504 K€ et la société ne présente aucune dette financière.

LE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du vendredi 29 juin 2007 la distribution d'un dividende de 0,30 € par action représentant 16 % du résultat net.

Prochain rendez-vous : Assemblée Générale du vendredi 29 juin 2007

Pour toute information complémentaire / Calyptus

Marie-Christine Campet Descamps / Céline Gordon

Tel : 01.53.65.37.95/96 - Mail : marie.mcd@calyptus.net

Communiqué d'information 16 février 2007



Code ISIN : FR0000035602

CHIFFRE D'AFFAIRES 2006

SAIRP Composites enregistre un chiffre d'affaires 2006 de 17.301 K€ en légère baisse (- 8,11 %) par rapport à l'exercice précédent.

Ce fléchissement de l'activité 2006, particulièrement significatif au second semestre, reste lié au rythme chaotique du secteur automobile de cette dernière année.

Cependant SAIRP Composites devrait maintenir un bon niveau de rentabilité sur l'exercice 2006.

<i>Chiffre d'affaires en K€</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2005</i>
1 ^{er} trimestre	5.077	5.279
2 ^{ème} trimestre	4.383	4.309
3 ^{ème} trimestre	4.233	5.189
4 ^{ème} trimestre	3.608	4.073
Total	17.301	18.850

Prochain rendez-vous : Résultats 2006 / Avril 2007

Pour toute information complémentaire / Calyptus

M-C Campet Descamps / Céline Gordon
Tel : 01.53.65.37.95/96 - Fax : 01.53.65.68.60
Mail : marie.mcd@calyptus.net / celine.gordon@calyptus.net



IX – Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des actionnaires ou de consultation des documents relatifs à l’Assemblée Générale mixte du 29 juin 2007

SAIRP COMPOSITES

Société Anonyme au capital de 1 600 000 €

Siège social : 26 rue des Frères Lumière

45800 SAINT JEAN DE BRAYE

087 081 238 RCS ORLEANS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2007 MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les Actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

29 juin 2007 à 11 heures
Au siège social.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions est publié au BALO du 16 mai 2007.

Les documents prévus par l'article 135 du décret du 23 mars 1967 sont tenus à la disposition des Actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout Actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Contacts :

Estelle THOMAS - tél. 02 38 86 40 83

e-thomas@sairp.fr



X – Informations publiées en application de l’article 223-21 du Règlement Général de l’AMF

Néant.



XI – Attestation de la personne assumant la responsabilité du présent document

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 15 avril 2008 et qui sera diffusé le 17 avril 2008 soit, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de la Garantie de Cours, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et par l'instruction n° 2006-07 de l'AMF du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition, dans le cadre de la Garantie de Cours initiée par AMPERE DEVELOPPEMENT et visant les actions de la société SAIRP COMPOSITES.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Hervé FRACHON

Directeur Général
de SAIRP COMPOSITES